

succinctement tout le concept—pourrais-je dire—de Malton: cette ville ne peut pas être une ville champignon, ou un pis-aller temporaire.

Aussi, quand le ministre, sans avis préalable, fit savoir à la Chambre qu'à l'avenir les D.C.-4 seraient fabriqués chez Vickers à Montréal, j'imagine que la nouvelle fut accueillie avec consternation à Malton et dans la région où l'on suppose, avec de grands espoirs, les chances de prospérité pour l'après-guerre. Les gens de cette région peuvent s'attendre qu'une fois la guerre finie, on se mettra à la fabrication des avions de paix, tout comme on vient d'entreprendre la fabrication d'avions du type Lancaster.

De plus, on avait là la certitude, et avec raison, je crois, que les Lancasters sont hors pair par leurs exploits dans les conditions pour lesquelles ils sont faits—et qu'ils sont d'un type dont l'aviation civile aura besoin, une fois la guerre gagnée. Et quand le premier ministre Drew s'est fait le champion, je dis bien le "champion", de l'usine de la Victory Aircraft Company à Malton, il tentait de s'assurer que les 9,000 employés, hommes et femmes, puissent continuer à travailler dans une usine de l'aviation civile, une fois le conflit terminé, tout comme ils le font actuellement en temps de guerre.

Voilà pourquoi personne n'a à s'excuser de l'attitude prise par le premier ministre Drew à l'assemblée législative d'Ontario et je ne le ferai pas. Je vais plutôt le féliciter de son attitude.

L'hon. M. HOWE: Allez-y.

M. GRAYDON: J'ajouterai même que, lorsque le ministre des Munitions et approvisionnements dans sa réponse au premier ministre Drew (réponse qui a paru dans les journaux), au sujet de l'incident des Lancasters, a parlé de confier à d'autres ou de changer les commandes, je ne crois pas qu'il fût sérieux. J'espère, du moins, qu'il ne l'est pas quand il parle de changer et de confier à d'autres les commandes à Malton, en remplaçant en ce moment la fabrication de Lancaster par celle de D.C.-4.

Le ministre devait être bien à court d'arguments quand il a prétendu cela, après tout l'outillage qu'on a fait entrer à Malton depuis les dernières années. Le ministre aurait dû savoir, comme l'ont compris ceux qui ont lu la déclaration du premier ministre Drew, que celui-ci n'avait pas l'intention, pas plus que moi d'ailleurs, de proposer que nous changions maintenant la fabrication des Lancaster à Malton, alors que nous sommes en pleine guerre, pour en faire une usine de temps de paix. Aucun citoyen sérieux ne ferait une telle proposition.

Néanmoins, le ministre des Munitions et approvisionnements, afin de servir ses propres fins et pour donner plus de poids à sa thèse, a tenté de prêter un autre sens aux paroles de M. Drew. Que le ministre sache que ce n'est pas ainsi qu'il pourra river son clou au premier ministre d'Ontario. Pour cela, il n'a qu'une chose à faire, et c'est de révéler exactement tout ce qui en est de cette question.

L'hon. M. HOWE: Le premier ministre Drew n'a pas prouvé ses assertions.

M. GRAYDON: Je dirai au ministre que le premier ministre Drew est capable de se tirer d'affaires tout seul, sans que nous intervenions.

En outre, le ministre prétend que le premier ministre de l'Ontario est peu sérieux, mais il sait fort bien qu'il n'en est pas ainsi. Le premier ministre Drew de l'Ontario est tout aussi compétent que tout autre homme d'Etat au Canada. Et ce n'est pas tout, le premier ministre Drew, à mon sens, jouit dans sa province d'une confiance que le ministre et ses partisans lui envient beaucoup aujourd'hui en Ontario.

L'hon. M. HOWE: Nous veillerons à nos propres intérêts.

M. GRAYDON: La raison pour laquelle cette affaire pique au vif le ministre, qui vient de l'Ontario, c'est peut-être qu'il craint de perdre son siège, et il en est de même de l'honorable député qui allait prendre la parole.

Une VOIX: Haldimand-Norfolk.

M. GRAYDON: Ainsi que de l'honorable député de la C.C.F. qui vient de parler car son parti vient de perdre le siège de Haldimand-Norfolk. Et je dirai au whip, d'en face, le représentant de Norfolk, qu'il doit être au courant de la situation qui existe dans sa circonscription.

L'hon. M. HOWE: Ce ne sont là que des propos politiques.

M. GRAYDON: J'ajouterai que lorsque le ministre parle de manque de sérieux, il porte atteinte non seulement au premier ministre Drew mais également à l'assemblée législative et à son gouvernement. Et ce n'est pas tout, il porte également atteinte à la population de l'Ontario qui a choisi le ministre des Munitions et approvisionnements.

Lorsque nous parlons de contribution à la guerre, de l'attitude prise par le premier ministre de l'Ontario et que, d'autre part, le ministre prétend que M. Drew a causé un tort considérable au Canada, nous constatons que le rôle joué par le premier ministre de l'Ontario revêt un tel caractère, aussi bien